

Formulaire d'inscription

Cours de formation continue en gestion des sites pollués Pratique de l'investigation et de l'assainissement Cours de base SIPOL | 5-9 mai 2025

Veuillez remplir le formulaire, l'imprimer, le signer et le renvoyer au plus tard le **21 avril 2025** par courrier ou par email corinne.carraux@unine.ch.

Données personnelles

Civilité* : Choisissez un élément.	Fonction prof. : Choisissez un élément.
Prénom* : Taper du texte	Nom* : Taper du texte
Date de naissance* : Entrer une date	Lieu d'origine* : Taper du texte
Degré de formation* : Taper du texte	

Adresse de correspondance

Entreprise/Office : Taper du texte	
Service : Taper du texte	
Rue et n°* : Taper du texte	CP : Taper du texte
Localité* : Taper du texte	NPA* : Taper du texte
E-mail* : Taper du texte	

Adresse de facturation* Choisissez un élément.

Entreprise/Office : Taper du texte	
Service : Taper du texte	
Rue et n° : Taper du texte	CP : Taper du texte
Localité : Taper du texte	NPA : Taper du texte
E-mail : Taper du texte	
Remarque : Taper du texte	

*Champ obligatoire



Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à CHF 1'750.-, comprenant le support de cours (PDF), les repas de midi et les pause-café.

Conditions d'inscriptions et d'annulation

Le nombre de participant-e-s est limité. Le cours a lieu si son financement est garanti par un nombre suffisant d'inscriptions. Si le financement n'est pas garanti, la direction peut annuler la formation.

Les **inscriptions** seront traitées selon leur ordre d'arrivée. Les participant-e-s au programme CAS SIPOL sont prioritaires par rapport aux personnes inscrit-e-s uniquement à ce cours. L'envoi de la facture fera office de confirmation d'inscription. L'inscription est définitive.

L'**annulation d'une inscription** doit être formulée par écrit. La date de réception du courrier/e-mail fait foi. Passé le délai d'inscription, les frais d'annulation retenus sont les suivants

- **Jusqu'à 7 jours** avant le début du cours, CHF 100.- sont retenus,
- **Dans les 7 jours** qui précèdent le début du cours, le 50% de la finance est dû,
- **Dès le premier jour de cours**, la totalité de la finance de cours est due.

Date de clôture des inscriptions 21 avril 2025

Je, soussigné, m'inscris au cours de base SIPOL **Pratique de l'investigation et de l'assainissement 2025** et déclare accepter les conditions d'inscriptions et d'annulation. Je m'engage à régler la somme de CHF 1'750.- avant le début du cours.

Date * Entrer une date

Signature

X

Annexes : Taper du texte

